Document généré le 15 juil. 2025 16:28

Partnership
Canadian journal of library and information practice and research
Revue canadienne de la pratique et de la recherche en bibliothéconomie et sciences de l'information

La Fédération des milieux documentaires (FMD) : une fédération d'associations et d'institutions
The Fédération des milieux documentaires (FMD): a federation of associations and institutions

Lionel Villalonga et Réjean Savard

Volume 15, numéro 1, 2020

Special issue on Canadian library associations

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1070709ar
DOI : https://doi.org/10.21083/partnership.v15i1.5870

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

The Partnership: The Provincial and Territorial Library Associations of Canada

ISSN

1911-9593 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Villalonga, L. & Savard, R. (2020). La Fédération des milieux documentaires (FMD) : une fédération d'associations et d'institutions. *Partnership*, *15*(1), 1–5. https://doi.org/10.21083/partnership.v15i1.5870

Résumé de l'article

Naissance d'un nouveau regroupement pour une coopération professionnelle accrue au Québec. Depuis plusieurs décennies, les associations et regroupements de professionnels de l'information du Québec ont tenté de créer une fédération des associations du milieu documentaire. Cette entité nouvellement créée souhaite rassembler les principaux acteurs du milieu documentaire tout en éliminant un palier de concurrence entre les associations, souhaitant ainsi dynamiser la solidarité professionnelle de tous les intervenants du milieu. L'article relate les démarches de création jusqu'à la présentation des objectifs de la Fédération des milieux documentaires qui est née officiellement en 2018.

© Lionel Villalonga et Réjean Savard, 2020

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

P A R T N E R S H I P

The Canadian Journal of Library and Information Practice and Research
Revue canadienne de la pratique et de la recherche en bibliothéconomie et sciences de l'information

vol. 15, no. 1 (2020)
Features (editorially reviewed)
DOI: https://doi.org/10.21083/partnership.v15i1.5870
CC BY-NC-ND 4.0

La Fédération des milieux documentaires (FMD) : une fédération d'associations et d'institutions

Réjean Savard
Président de la Fédération des milieux documentaires

Lionel Villalonga
Directeur général au moment de la rédaction de cet article

Abstract

Creation of a new grouping for increased professional cooperation in Quebec. For several decades, associations and groups for information professionals in Quebec have tried to create a federation of associations within the information science community. This newly created entity hopes to bring together the main players within this community all the while eliminating a level of competition between associations, thereby boosting professional solidarity of all those involved in the field. This article recounts the creation process up to the presentation of the objectives of the Fédération des milieux documentaires, which was officially established in 2018.

Keywords

Fédération des milieux documentaires, Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation, Information profession, ASTED, FMD, Congrès des professionelles de l'information, CPI

Depuis quelques années déjà, l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED) procède à une transformation importante de son statut. Le regroupement qui s'opère actuellement dans le milieu documentaire au Québec émane d'une volonté de plusieurs associations et ne date pas d'hier. Comme le soulignait Jean-Rémi Brault dès 1982 : « la situation actuelle des diverses associations professionnelles est difficile à de multiples égards : recrutement laborieux, budget serré, services limités ». Cela n'a guère changé de nos jours.

Il semble de plus en plus évident que la multiplication des associations professionnelles au Québec, liée en partie au développement des professions de l'information en plusieurs spécialités, menaçait l'existence même des associations en réduisant le nombre d'adhérents de chacune, créant ainsi des problèmes financiers énormes (Deschatelets, 2015; Société royale du Canada, 2014).

L'ASTED, fondée en 1943 sous le nom d'Association catholique des bibliothèques d'institutions, allait jouer un rôle majeur pour résoudre cette problématique, en se transformant, en 2019, en Fédération des milieux documentaires (FMD), un regroupement d'associations et d'institutions.

Ainsi, depuis les années 1980, de nombreuses tentatives de regroupement furent étudiées et discutées, mais elles achoppèrent sur divers points, souvent à cause de la volonté des divers partenaires de conserver leur autonomie. La Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ) par exemple, à l'origine de plusieurs projets dont celui d'une coopérative entre associations destinée à partager locaux et équipements, tenait à conserver le statut particulier de « bibliothécaire professionnel » accordé à ses membres par une loi québécoise (Loi 175 sur les bibliothécaires professionnels, introduite en 1969, chapitre 105).

De nombreux projets furent proposés au fil des ans, mais aucun ne fut retenu ou maintenu : revue conjointe, rencontres des présidents, formations conjointes, prises de position conjointes sur des enjeux politiques, comités conjoints sur le rapprochement professionnel, etc. Une seule initiative s'avéra plus durable : la création en 2007 de la Table des milieux documentaires et archivistiques du Québec (TAMDAQ), qui tiendra des réunions de 2007 jusqu'en 2017. Mais cet organisme souffrait de ne pas avoir de permanence, si bien que ses réunions devinrent de plus en plus rares et improductives.

Dans ce parcours vers la FMD, une étape importante fut sans doute la création d'un congrès conjoint entre neuf associations québécoises en 2009, le Congrès des milieux documentaires (CMD). Malheureusement, des dissensions survinrent sur le partage des revenus et l'aventure du CMD cessa en 2015. Suite à cela, l'ASTED et la Corporation des bibliothécaires avec la Section est du Canada de la Special Library Association (SEC-SLA) se sont entendues pour créer un nouveau congrès hybride, le Congrès des professionnel.le.s de l'information (CPI), qui en sera en 2020 à sa cinquième édition.

Le CMD resta dans les mémoires comme un évènement marquant sur le plan du rapprochement interassociatif. Nul doute que cela a joué un rôle important dans la création de la FMD. Ainsi, l'ASTED commença en 2016 une série de rencontres avec les diverses associations pour proposer une nouvelle approche pouvant satisfaire tout le monde : l'établissement d'une fédération.

L'idée de fédération

Il semblait évident pour tous que cette nouvelle entité ne devrait pas être le fruit d'un simple changement de nom, mais bien une transformation profonde et nouvelle (ASTED, 1993). Ainsi, l'élément fondamental pour que cette nouvelle approche puisse

être adoptée était que l'ASTED se dissoudrait pour faire place à un regroupement de type nouveau, une fédération, à laquelle les associations pourraient adhérer tout en gardant leur autonomie. Cette fédération n'accueillerait dans ses rangs que des membres associatifs et des membres institutionnels, laissant aux associations le marché des membres individuels. Cette particularité est importante, car cela éliminait un palier de concurrence quant à ce marché. De plus, les membres individuels de l'ASTED étaient invités à rejoindre les rangs des associations membres de cette nouvelle fédération.

Après plusieurs rencontres et réunions où les représentants de l'ASTED exposèrent cette nouvelle approche et répondirent aux nombreuses questions, il fut décidé de faire un premier pas en créant un conseil provisoire de la Fédération. Ce conseil se réunit à quelques reprises pour statuer sur le fonctionnement de la Fédération. Après plusieurs heures de discussion, les buts de la FMD ont été inscrits dans les nouveaux statuts :

1. Servir de forum et de plateforme d'échange entre les différentes professions des milieux documentaires et archivistiques;

2. Créer des stratégies et des pratiques de collaboration, de concertation et d'entraide de manière à regrouper les membres autour d'objectifs communs et d'actions conjointes;

3. Exercer, au sein de la francophonie nord-américaine, un rôle prépondérant pour l'avancement des sciences et des professions de l'information;

4. Soutenir les intérêts des milieux documentaires et de leurs différents publics;

5. Développer des partenariats avec des instances canadiennes et internationales semblables à la Fédération;

6. Participer à la coordination des actions des milieux documentaires au niveau national et international;

7. Devenir, si besoin est, un porte-parole commun pour les milieux documentaires et archivistiques.

Finalement, le 21 novembre 2017, après avoir obtenu l'appui de leurs conseils d'administration respectifs, les associations suivantes convinrent de créer la Fédération : la CBPQ; l'Association des bibliothécaires du Québec/Quebec Library Association; l'Association professionnelle des techniciens en documentation du Québec; le Réseau BIBLIO du Québec; l'Association des étudiantes et étudiants de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information; l'ASTED et la SEC-SLA.

Le 12 novembre 2018, lors de l'Assemblée générale annuelle de l'ASTED qui eut lieu à l'occasion du Congrès des professionnel.le.s de l'information (CPI), la résolution voulant que l'ASTED change de nom et devienne la Fédération des milieux documentaires à partir du 1er janvier 2019 fut adoptée à l'unanimité.

La FMD aujourd'hui

Forte d'un nouveau logo et d'un nom rassembleur pour le milieu documentaire, la FMD contribue aujourd'hui à la réputation de tous les centres d'archives, bibliothèques et autres institutions documentaires au Québec et dans la francophonie canadienne.

Figure 1. Logo de la FMD

L'année 2019 a été une période de transition mouvementée. Les activités courantes de l'ex-ASTED ont été transférées à la FMD, par exemple la revue trimestrielle *Documentation et bibliothèques*. Même chose pour les activités des Éditions ASTED, quoique celles-ci gardent toujours leur appellation.

Des comités réunissant des représentants des membres associatifs ont été créés, notamment un comité de formation continue. Celui-ci est à préparer un calendrier conjoint de formations pour toutes les professions de l'information, dont plusieurs sous forme de webinaire, ce qui permet à la FMD et à ses associations membres de joindre leurs publics où qu'ils soient.

En 2019, le CPI a été entièrement géré par la FMD, en collaboration avec toutes les associations membres. Des redevances ont été versées aux associations membres de la FMD selon le nombre de membres participants au CPI venant des associations. Le CPI devient un incontournable et le nombre de participants ne cesse d'augmenter année après année. La FMD offre aussi à ses membres associatifs de mutualiser certains de leurs services, comme leur comptabilité, leurs archives et leur secrétariat. Déjà, la CBPQ a profité de ce service, ce qui lui a permis de réaliser d'importantes économies d'échelle.

Sur le plan canadien, la FMD compte renforcer ses partenariats dans les prochaines années, notamment avec la Fédération canadienne des associations de bibliothèques et avec The Partnership. Sur le plan international, la FMD continue de coorganiser chaque année le caucus canadien au congrès de la Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques. Elle entretient aussi des liens avec l'Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes, qui a accepté de collaborer à la revue *Documentation et bibliothèques*, ainsi que l'Association des professionnels de l'information et de la documentation.

Conclusion

Comme le dit le proverbe africain, « Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin ». Tout nous porte à croire en effet que les longues discussions que nous avons eues depuis des années pour arriver à créer la Fédération porteront fruit à moyen et à long terme, aussi longtemps que nous ne perdrons pas de vue que ce sont les spécialistes de l'information qui en sont les principaux bénéficiaires. Déjà, une dizaine

de regroupements et la plupart des institutions du monde documentaire au Québec et au Canada francophone nous ont rejoints. Nous restons persuadés que, dans plusieurs décennies, la décision difficile que nous avons prise récemment de nous regrouper restera une des plus importantes pour le milieu documentaire francophone canadien.

Références

ASTED. (1993). *L'ASTED, vingt ans de dynamisme créateur*. Éditions ASTED.

Brault, J. R. (1982). Une ASTED renouvelée ou une fédération d'associations en documentation? *Documentation et bibliothèques*, *28*(1), 3-13.

Deschatelets, G. (2015). La gestion des associations du domaine de la documentation. La problématique associative des organismes documentaires de la Francophonie : état de la situation (p. 9-33). *Séminaire international de la Fédération des associations de bibliothécaires, archivistes, documentalistes des États membres du Sommet francophone*. Banque internationale d'information sur les États francophones.

Fédération des milieux documentaires. (2019). *Statuts de la Fédération des milieux documentaires*.

Société royale du Canada. (2014). *L'avenir au présent. Les bibliothèques, les centres d'archives et la mémoire collective au Canada*. Société royale du Canada.